

## Profession de foi de SUD éducation, membre de l'Union syndicale Solidaires

### Présentation

Chères et chers collègues et camarades,

Comme vous, nous sommes des personnels de l'UPEC, de toute catégorie et statut, attaché·e·s au service public et souhaitant travailler dans des conditions qui permettent l'épanouissement de toutes et tous.

Notre engagement est bénévole. Il est hors de question pour nous d'utiliser le syndicalisme pour faire carrière à titre individuel.

Notre engagement est militant et sur le terrain, aux côtés de nos collègues qui travaillent au quotidien.

Nous souhaitons mettre en pratique dans la vie professionnelle les valeurs et les idées que nous partageons avec le syndicat SUD éducation, quoique nous soyons plusieurs à ne pas être syndiqué·e·s ou à être syndiqué·e·s ailleurs.

Pour ces raisons nous vous présentons les grandes orientations de SUD éducation et de son Union syndicale Solidaires au niveau national pour l'enseignement supérieur et les propositions que nous souhaitons porter au sein l'UPEC.

### Au niveau national, SUD éducation, membre de l'Union syndicale Solidaires, défend les revendications suivantes :

- ➔ L'arrêt de la politique de recours généralisé à l'emploi précaire, la titularisation immédiate des non-titulaires ; un plan d'urgence pour permettre de pourvoir les nombreux emplois gelés.
- ➔ Une réelle politique de lutte contre le chômage et d'amélioration de la qualité de vie et de travail par une réduction conséquente du temps de travail.
- ➔ Sur les salaires : la fin des évaluations-sanctions, et la disparition de tous les systèmes de primes à travers une refonte de la grille indiciaire ; des augmentations de salaire, avec un salaire minimum à 2200 € brut mensuel et une réduction des inégalités salariales.
- ➔ La lutte contre toutes les inégalités et discriminations.
- ➔ L'égalité de déroulement de carrière entre les hommes et les femmes, via notamment la lutte contre les stéréotypes et contre l'usage de normes de réussites masculines. Des moyens pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.
- ➔ Le droit à la mutation et la suppression de toute mobilité subie pour tout le personnel.
- ➔ La gratuité des frais d'inscription à l'université et donc la fin des droits d'inscription différenciés pour les étudiant·es extracommunautaires.
- ➔ Des budgets spécifiques et conséquents pour l'accessibilité handicap et pour l'accueil des étudiant·e·s et du personnel concerné·e·s.
- ➔ Le respect et la défense des pratiques démocratiques dans le monde du travail et à l'université.

## **Au sein de l'UPEC, notre section entend porter ces revendications sous la forme suivante :**

- Défendre les conditions de travail des vacataires et des contractuel-les :
  - la défense de la titularisation des contractuels.
  - le respect de la mensualisation des salaires des contractuels et de la rémunération des vacataires.
  - la révision substantielle de la rémunération de l'heure de vacation et le refus du travail non rémunéré.
  - la dénonciation et le refus des contrats avec des entreprises externes.
  - un soutien massif à l'accompagnement dans la formation.
  - la garantie de conditions de travail égales entre les contractuels et titulaires (accès aux droits et avantages sociaux et culturels).
  
- Revaloriser en priorité les bas salaires et les basses rémunérations :
  - Accorder les primes et assurer les versements des salaires et rémunérations en commençant par les indices les plus bas.
  - Faciliter l'accès aux aides sociales des personnels ayant les indices les plus bas en les informant régulièrement des dispositifs qui existent (aide au logement, aide aux loisirs, etc.).
  - Exiger dans les comptes-rendus des conseils d'administration un descriptif plus ciblé de la masse salariale et de la répartition des salaires, ainsi que des chiffres précis du nombre de vacataires et des heures réalisées par ces dernier.e.s.
  - Justifier les versements et non versements de primes.
  
- Lutter contre les discriminations, pour une réelle "université inclusive":
  - S'assurer du réel accès des personnes en situation de handicap aux droits communs.
  - Dénoncer les recrutements clientélistes et assurer davantage d'éthique et transparence dans les recrutements.
  - Lutter contre toutes les discriminations, notamment les discriminations ethniques, raciales et religieuses en valorisant l'action des référent-e-s anti-discrimination, en soutenant les collègues qui s'engagent dans des démarches de respect et défense de leurs droits.
  - Lutter contre les discriminations à l'égard des personnes LGBTQIA+ et sensibiliser à ces questions.
  - Accompagner les personnes victimes de violences sexuelles / sexistes et promouvoir des dispositifs de sensibilisations et de prévention.
  - Visibiliser et officialiser la possibilité pour les personnels d'utiliser les noms et prénoms d'usage.
  - Publier et faire connaître les différentiels de salaires homme/femme dans l'université.
  
- Défendre les principes d'une démocratie sociale et écologique :
  - Favoriser les partenariats avec des entreprises locales de l'économie sociale et solidaire ou engagées dans une véritable démarche de responsabilités sociales et environnementales.
  - Sortir de la mainmise des "Gafam" sur notre université en privilégiant les logiciels libres et locaux.
  - Faire voter les collègues après consultations sur les décisions d'aménagement de sites, composantes ou services susceptibles de modifier les conditions de déplacements ou de travail.
  - Assurer à tout membre de l'UPEC la possibilité de bénéficier d'un repas équilibré et sain sur son lieu de travail.
  - Favoriser les rénovations thermiques plutôt que la construction de nouveaux bâtiments en béton.
  - Encourager l'écoconstruction avec des matériaux non polluants et renouvelables.